



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Administration des bâtiments publics

Division des travaux neufs

RE AMENAGEMENT DES SERVICES DE LA LIGUE HMC A CAPELLEN



DOSSIER DE PRESSE

25 octobre 2016



Historique

Depuis 1968, la Ligue HMC a son siège social à Capellen dans le bâtiment dit « Villa Bourg » qui date de la fin du 19^{ème} siècle. Alors que la Villa abrite l'administration de la Ligue HMC, les autres activités sont logées dans divers bâtiments situés dans le grand parc de la villa d'environ 3 hectares. Ces bâtiments annexes des années 1970 étant devenues vétustes au fil du temps et de moins en moins adaptés aux besoins actuels, il a été décidé de les remplacer par des structures contemporaines, énergétiquement efficaces et conformes aux besoins spécifiques. Trois nouveaux bâtiments implantés sur le même site, permettront dorénavant un meilleur fonctionnement pour 200 personnes présentant un handicap mental, 70 encadrants ainsi que de nombreux clients et visiteurs qui se retrouveront sur le site de la Ligue HMC à Capellen. En même temps la rénovation de la « Villa Bourg » est indispensable afin que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite soit enfin garantie tout en préservant le patrimoine culturel et historique de la Villa.

Programme de construction

Le projet comporte:

1. La construction d'une structure de travail et de formation avec :
 - ateliers protégés (AP) : menuiserie, serrurerie, cannage, reliure, tissage, céramique, cuisine, cantine, restaurant, buanderie
 - boutique pour les produits de la Ligue HMC
 - service pour entreprises avec salles polyvalentes pour travaux de sous-traitance et un parc a containers à l'extérieur
 - centre propédeutique et professionnel (CPP)
2. La construction d'un centre d'activités de jour (SAJ) avec salles fonctionnelles et salle d'accueil et de détente ainsi qu'une cuisine pédagogique
3. La construction d'un centre d'activités socio-pédagogiques et thérapeutique (ASPT) avec salle de « Snoezelen » / Salle de Musique, ergothérapie, kinésithérapie, salle de gymnastique et infirmerie
4. L'assainissement et rénovation de la « Villa Bourg » en tant que bâtiment administratif de la Ligue HMC
5. L'aménagement du parc, des voiries et parkings

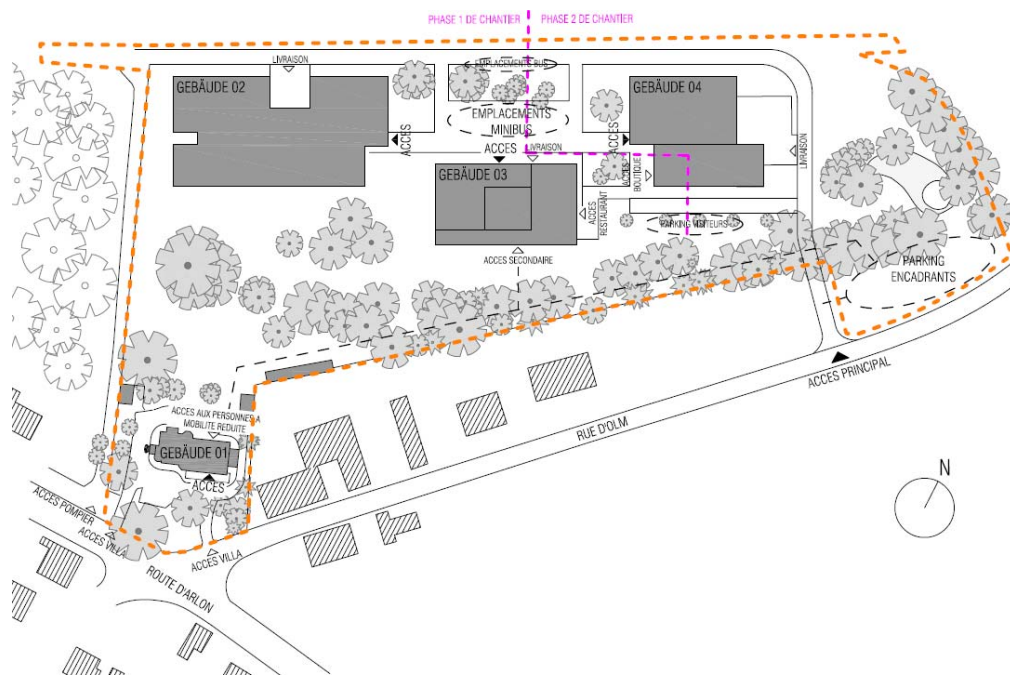
Concept urbanistique et paysager/ concept architectural

Les objectifs de la planification consistent, d'une part, à intégrer les nouvelles constructions dans le parc existant, tout en assurant l'utilisation continue d'une partie des ateliers, y compris la zone cantine, jusqu'à l'achèvement des nouveaux bâtiments respectifs. Il en résulte que les bâtiments seront réalisés dans deux phases de construction immédiatement consécutives. Ensemble avec l'Administration de la nature et des forêts (ANF) ainsi que le Service des Sites et Monuments Nationaux (SSMN), il a été retenu préalablement dans ce contexte que le site rattaché à l'arrière de la Villa Bourg est à considérer dans son entièreté, avec les arbres et la



villa historique, comme espace vert exceptionnel (environnement culturel) et que les interactions mutuelles seront ainsi à conserver dans la mesure du possible.

D'autre part, la planification vise à rendre justice à l'objectif de l'Institution Ligue HMC, c'est-à-dire renforcer l'appartenance de ses membres à la société (le mot-clé étant l'inclusion) et de créer, au moyen de l'environnement construit, des structures dans lesquelles les personnes seront capables de s'intégrer avec leurs particularités et d'assurer une contribution précieuse à la société dans le cadre des caractéristiques qui leur sont propres.

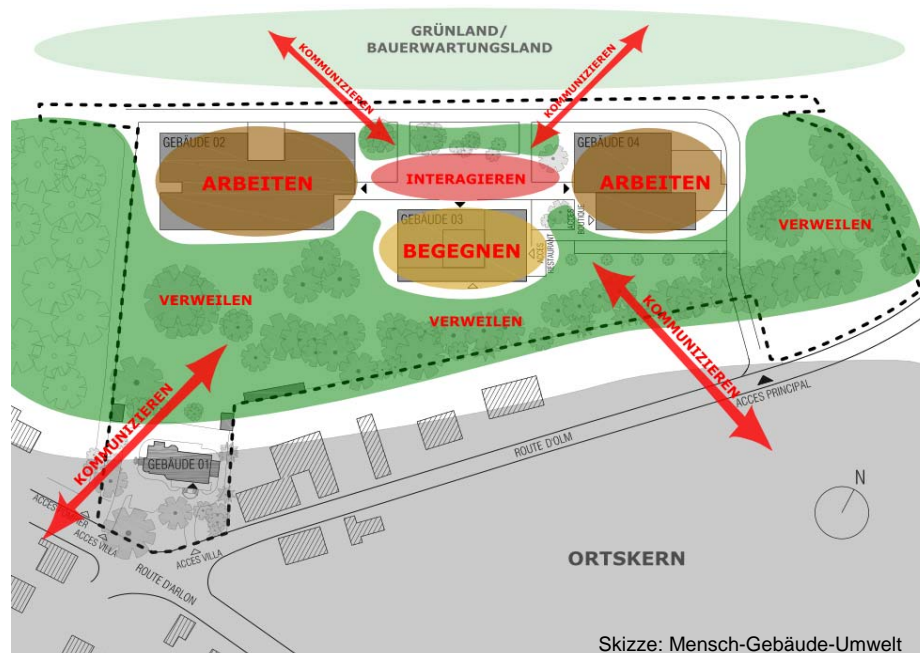


En termes de réalisation du projet, ceci revient à dire qu'il est indiqué, aussi bien de garantir l'intégration des bâtiments dans l'environnement culturel précité, que d'organiser au profit des utilisateurs des lieux de rencontres et d'échanges avec l'environnement au-delà de la vie quotidienne. L'échange avec l'environnement ne signifie pas seulement le contact immédiat avec la nature environnante, mais encore l'appartenance et l'acceptation sociale.

Au niveau urbanistique, les objectifs dont question ci avant, se traduisent par la décomposition du programme en trois bâtiments autonomes qui s'intègrent de manière minimalement invasive dans le parc. L'orientation est-ouest des immeubles suit aussi bien l'orientation est-ouest des terrains que la surface constructible précitée. Le noyau des constructions est représenté par la place centrale entre les nouveaux bâtiments, lequel servira comme zone de circulation, zone de rencontre et zone d'interaction. Y sont rattachés les immeubles au moyen de chemins sans barrières épousant la topographie du terrain.



Au-delà des mesures architecturales structurées, on retrouve, répartis au long du parc, des endroits destinés à l'arrêt et au séjour. Pour accentuer le caractère inhérent à un parc, la surface verte est complétée et renouvelée au moyen d'arbres et de haies indigènes. L'échange environnemental est obtenue grâce à la conception ouverte et transparente du site ainsi que des structures construites, lesquelles correspondent avec l'environnement au moyen d'une clarté de ligne et d'une matérialité naturelle de la façade, sans devoir renoncer à l'intimité nécessaire. L'échange social direct s'effectue à travers des lieux de rencontres comme le restaurant, la boutique et la place centrale qui sera utilisée par la Ligue HMC aux fins de manifestations publiques.



Concept énergétique et technique de la nouvelle construction

Le concept énergétique innovant garantit une consommation énergétique réduite, tout en conservant le bien-être des utilisateurs. Il est basé sur trois grands principes :

- une enveloppe extérieure du bâtiment performante
- l'utilisation de l'inertie thermique de la structure
- des installations techniques réduites et adaptées aux besoins et caractéristiques du bâtiment favorisant l'utilisation des énergies renouvelables

Une isolation thermique importante et une protection solaire efficace garantissent l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment. Les grandes surfaces vitrées à triple vitrage garantissent un éclairage naturel optimisé et réduisent les consommations en énergie électrique. L'éclairage naturel des grands ateliers est complété par des sheds en toiture.



La ventilation se fera au maximum de manière naturelle par des ouvrants motorisés en façade dans la plupart des locaux ainsi qu'en toiture dans les ateliers. L'énergie thermique provenant de l'équipement technique et des utilisateurs est stockée dans le béton et permet la régulation naturelle du confort intérieur en combinaison avec un refroidissement nocturne.

Les installations techniques nécessaires prévues sont à la pointe de la technologie et à faible consommation énergétique.

La chaleur nécessaire est mise à disposition au moyen d'une installation de chauffage hybride centrale misant sur le caractère de durabilité. La charge principale est assurée par une chaudière aux pellets qui est exploitée avec la matière première toujours renouvelable qu'est le bois. Les charges de pointe sont couvertes par une chaudière à condensation au gaz, hautement efficace et avec émission minimale de CO₂. Ce système hybride permet d'optimiser le rendement et la durabilité de la chaudière aux pellets

L'utilisation d'énergie solaire au moyen des panneaux photovoltaïques est prévue.



Matérialité des bâtiments

Les bâtiments sont réalisés en construction massive avec une structure principale en béton armé. Les cloisons de séparation intérieures sont exécutées en briques de ciment.



Les parties opaques des façades sont recouvertes d'un bardage en bois. La plupart des parties vitrées sont des façades mur-rideau avec triple vitrage.

La toiture plate est recouverte d'une végétation extensive.



Planning

Septembre 2015 : Début des travaux préparatoires
Septembre 2016 : Début des travaux
Été 2018 : Mise en service de la phase 1
Fin 2019: Mise en service de la phase 2

Chiffres-clés

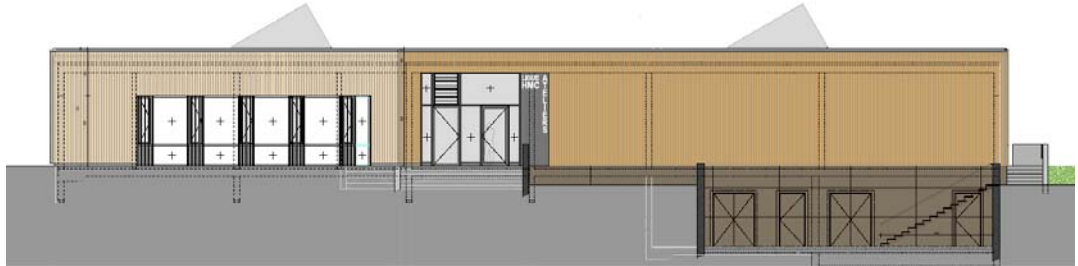
Nouvelle construction: - Surface brute : 8'000 m²
- Volume brute : 40'000 m³

Villa Bourg : - Surface brute : 1'400 m²
- Volume brute : 4'800 m³

Coût d'investissement total: 29'800'000 € TTC



Division des travaux neufs



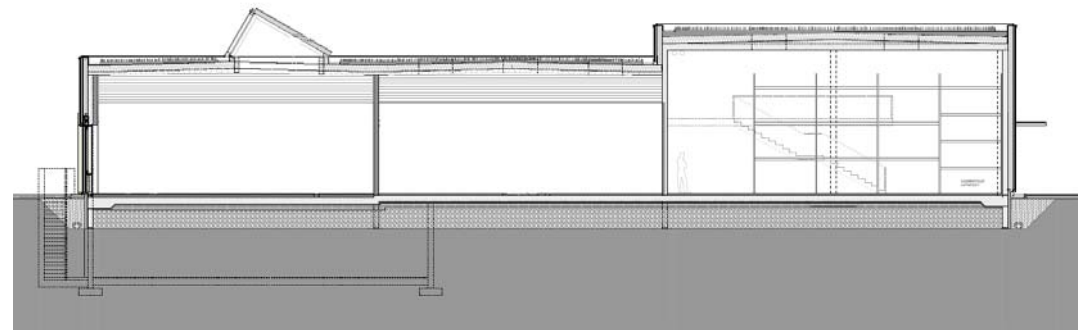
Vue est – Bâtiment 02



Coupe – Bâtiment 02



Vue ouest – Bâtiment 04



Coupe – Bâtiment 04



Intervenants

Maître d'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Département des travaux publics
Administration des bâtiments publics
Division des travaux neufs

Utilisateur

Ligue HMC
Ligue Luxembourgeoise pour le Secours aux Enfants, aux Adolescents et aux Adultes
mentalement ou cérébralement handicapés

Maîtrise d'oeuvre

Architecte : Planet+ architectes et urbanistes, Luxembourg
Ingénieur génie civil : Simon-Christiansen & Associes, Capellen
Ingénieur génie technique : Jean-Schmit Engineering, Luxembourg
Bureau de contrôle technique: Secolux, Leudelange
Organisme agréé : Socotec, Livange
Coordinateur sécurité et santé: D3 Coordination, Frisange

Informations complémentaires

<http://www.abp.public.lu/projets/execution>

Copyright dessins et visualisations : Planet+ architectes, Luxembourg



La Ligue HMC

une association en évolution

Depuis 1963 la Ligue HMC s'engage pour l'inclusion sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de déficience intellectuelle.

La Ligue HMC s'engage pour un accompagnement individualisé et adapté des personnes en situation de handicap en vue du développement de l'autonomie et de l'auto-détermination des personnes concernées la formation, le travail, les ateliers protégés, l'hébergement, l'accueil de jour, les loisirs et les services de consultation doivent être adaptés aux besoins individuels.

Aujourd'hui, plus de 300 personnes présentant une déficience intellectuelle recourent aux différents services offerts par la Ligue HMC. 130 professionnels sont en charge de leur accompagnement.

La Ligue HMC propose les services et structures suivants :

Formation professionnelle

Une formation professionnelle indispensable pour l'acquisition de connaissances générales, culturelles et professionnelles en vue d'une orientation dans le monde du travail

Ateliers Protégés

Un accès à des professions variées dans les ateliers protégés aux multiples domaines d'activités, en tenant compte des compétences, des capacités et des besoins des personnes en situation de handicap

Ateliers artisanaux

Cannage, Céramique, Reliure, Serrurerie, Menuiserie, Tissage

Atelier d'art visuel et de la scène

Le collectif Dadofonic organise des spectacles d'art théâtral, d'art de la rue...

Restauration

Service en cantine, Service et cuisine au sein de deux restaurants à Capellen, et à Erpeldange/Sûre (Goldknapp)

Jardinage et arboriculture

Culture de fruits, Cuisine de Fruits, Horticulture, Espaces Verts

Services pour Particuliers et Entreprises

Eponges métalliques, Triage et Recyclage, Revalorisation des déchets, Boutique, Bureau-Service, Second-Hand-Shop

Equipes externes

Superdréckskëscht fir Betriber, Service Hygiène de la Ville de Luxembourg, Service des Parcs de la Ville de Luxembourg, Terrain de Tennis Paul Glück de la Commune de Mamer; Cactus Drive-in Recycling Center

Hébergement

Un chez soi ! Les personnes en situation de handicap sont accompagnées dans leur vie quotidienne, en fonction de leurs besoins

Baastenduerfer Haus

Ettelbrécker Haus

Millebaacher Haus

Beggener Haus I et Beggener Haus II

SAEMO

Service d'accompagnement et de suivi

Accueil de Jour

Offrir des activités adaptées en individuel ou en groupe aux personnes en situation de déficience intellectuelle afin de favoriser leur autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et leur développement personnel..

Loisirs et Rencontre

Le Day Center offre un grand nombre d'activités de loisirs et de rencontre aux personnes en situation de handicap afin de promouvoir leur pleine participation à la vie sociale et culturelle.

Life ACADEMY

Une Académie pour le «Life Long Learning » et l'auto représentation pour personnes en situation de handicap mental et ayant des difficultés d'apprentissage.

Espace-Famille

Un service de soutien et d'écoute pour les personnes en situation de handicap et pour leurs familles.

Les projets infrastructurels de la Ligue HMC

Plusieurs projets de réaménagement visent l'amélioration et l'élargissement des services offerts par la Ligue HMC ainsi que l'introduction de nouveaux concepts pour l'ensemble des services. Des structures modernes répondant aux exigences d'aujourd'hui permettront à la Ligue HMC d'offrir un accompagnement de qualité et de contribuer au changement de la vision du handicap dans la société.

Dans les années à venir, la Ligue HMC, en collaboration avec l'Etat, créera de nouvelles infrastructures destinées aux différents domaines de la Ligue HMC. Outre le **Réaménagement et la reconstruction du site à Capellen** il s'agit de :

Réaménagement de nos vergers et infrastructures à Olm

Parallèlement, une installation moderne destinée à la culture de fruits et légumes ainsi qu'à la transformation des produits récoltés sera construite à Olm et garantira des emplois supplémentaires pour les personnes en situation de handicap.

Rénovation et agrandissement de notre foyer à Luxembourg-Millebaach

La rénovation et l'agrandissement du « Millebaacher Haus » doit s'adapter à la fois aux exigences d'une vie indépendante, de besoins spécifiques ainsi qu'à un mode de vie moderne.

La concrétisation de ces projets est prévue à court terme et présente des perspectives à moyen et à long terme, en vue d'un accompagnement et de services de qualité pour les personnes en situation de déficience intellectuelle.

Capellen, octobre 2016